



Pour un développement responsable
et durable du quartier de Montchat.

Monsieur le Maire de Lyon
Hôtel de Ville
1, place de la Comédie
69001 LYON

Madame la Maire
du 3eme arrondissement de Lyon
18, rue François Garcin
69003 LYON

Lyon, le 14 avril 2021

Objet : reconversion de l'ex-clinique Trarieux à Montchat- LYON 3

Monsieur le Maire de Lyon,
Madame la Maire du 3eme arrondissement de Lyon,

Nous faisons suite à nos courriers des 15 février et 15 mars 2021, restés sans réponses de votre part, et renouvelons par la présente notre souhait de pouvoir avoir un temps d'échanges avec vous afin que le projet de reconversion de l'ancienne clinique Trarieux à Montchat soit le plus respectueux possible de l'environnement et des équilibres globaux de ce quartier typique de Lyon.

Nous constatons à la lecture des diverses communications des équipes de la majorité municipale et métropolitaine, que le « projet vert » que nous défendons depuis plus de deux ans s'inscrit pleinement dans les objectifs que vous affirmez poursuivre.

Pour mémoire, nous militons pour la préservation de l'intégralité des espaces non artificialisés du parc de l'ex-clinique Trarieux, sa jonction avec le parc Chambovet et inscrire cet ensemble dans la trame verte qui reliera différents parcs du 3eme arrondissement.

Voici quelques morceaux choisis des propos tenus par Monsieur HUSSON et repris dans un article paru dans le Progrès du 29 mars :

- *"Le végétal n'est plus la touche complémentaire de l'urbanisme, mais devient le fil conducteur".*
- *Quels sont les projets les plus emblématiques du mandat? "l'extension des parcs".*
- *"Le souhait est de (...) poursuivre la continuité entre les différents parcs et d'accélérer les voies vertes pour aller d'espaces en espaces."*
- *"L'objectif est de laisser plus de place à une nature moins domestiquée."*

Par ailleurs, le défi environnemental décrit dans le projet de modification n° 3 du PLU-H montre que nos préconisations concernant la reconversion de l'ex-clinique Trarieux sont parfaitement en adéquation avec les objectifs poursuivis par la Métropole de Lyon.

Voici quelques extraits des objectifs affichés:

- Étendre à de nouveaux sites la protection d'espaces végétalisés ou boisés au cœur même de la ville. Renforcer les protections et en instaurer de nouvelles.
- Anticiper, identifier et réserver les sites nécessaires à la réalisation de nouveaux espaces verts.
- Augmenter, dans certaines zones, l'obligation du maintien d'espaces de pleine terre végétalisés dans les nouveaux programmes de constructions.
- Créer ou renforcer des protections de bâtiments ou des quartiers présentant des qualités patrimoniales
- Il n'est pas souhaité de développer le nombre de logements de manière trop importante dans les secteurs d'habitat résidentiel à dominante d'habitat individuel, caractérisés par des formes de bâtis de « petit gabarit » ; d'autant plus qu'une densification non maîtrisée est susceptible de dysfonctionnements, en termes de qualité urbaine et gestion des réseaux. La modification n°3 vise ainsi à ajuster l'encadrement des projets de construction pour maintenir les caractéristiques de ces tissus à travers une évolution adaptée et « modérée ».

Madame Béatrice VESSILIER a ainsi indiqué dans un article paru dans ACTU LYON le 12 avril dernier que "l'objectif zéro artificialisation nette vous oblige" et que les élus écologistes défendent "des zonages Espaces Boisés Classés (EBC) pour renforcer la protection du végétal des zones remarquables, ainsi qu'un coefficient de pleine terre à augmenter".

Le fait qu'une OAP corrigée dédiée au site « Clinique Trarieux » ait été intégrée au projet de modification n°3 du PLU-H montre bien que la Métropole et la Ville de Lyon ont encore les moyens de modifier ce projet.

Nous aurions donc décidément bien du mal à comprendre pourquoi la Ville et la Métropole de Lyon s'obstineraient à vouloir densifier ce site de manière excessive et à autoriser l'artificialisation d'1/3 des espaces verts du parc, sans organiser la jonction avec le parc Chambovet dans le prolongement de la trame verte, alors que notre « projet vert » coche toutes les cases du défi environnemental porté par la Métropole et de votre politique écologique à l'échelle de la Ville.

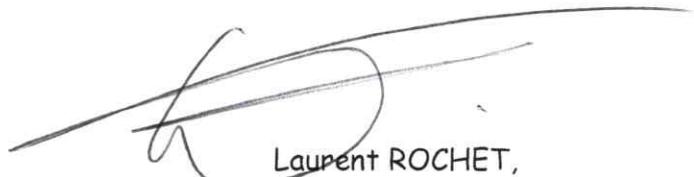
Avec la reconversion de l'ex-clinique Trarieux, la Métropole, de concert avec la Ville, a une occasion unique de sanctuariser une magnifique nature existante en reclassant le parc en zonage EBC dans l'intérêt des générations futures. C'est une question de volonté politique. Il est encore temps de préserver l'intégralité des espaces de pleine terre existants et d'éviter l'abattage de dizaines d'arbres dans le parc qui l'entoure. Cela serait conforme à votre engagement de campagne « zéro artificialisation des espaces verts du parc ».

Parce que les espaces de nature en ville constituent des biens communs qu'il faut sanctuariser, que la lutte contre le réchauffement climatique n'est plus une option, que les espèces protégées d'oiseaux et d'écureuils qui vivent dans le parc méritent d'être préservées, que le respect des engagements de campagne est un principe fondamental de notre démocratie, il est inconcevable que plus d'un tiers des espaces non artificialisés du parc de l'ex-clinique soient livrés à un

bétonnage ; surtout quand ce bétonnage ne vise en réalité qu'à satisfaire les intérêts financiers d'opérateurs privés et des objectifs chiffrés de densifications qui risquent hélas d'entraîner de nombreux déséquilibres et de nuire à l'identité du quartier de Montchat.

Nous vous invitons donc votre majorité à la Métropole comme à la Ville à aller plus loin dans la protection de ce site par le biais d'une OAP renforçant la protection des espaces actuellement non artificialisés, et en demandant au promoteur de déposer un nouveau permis de construire allant dans ce sens ainsi que dans celui d'une densification raisonnée.

Dans l'attente d'un retour rapide de votre part pour la fixation d'une date de réunion en présentiel, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire de Lyon, Madame la Maire du 3eme arrondissement, l'expression de nos salutations respectueuses.



Laurent ROCHET,
Président de l'association J'AIME MONTCHAT

Copies :

- Monsieur Raphaël MICHAUD, adjoint au Maire de Lyon, en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat,
- Monsieur Nicolas HUSSON, adjoint au Maire de Lyon en charge de la biodiversité, de la nature en ville et de la protection animale,
- Monsieur Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon,
- Madame Béatrice VESSILIER, 2eme Vice-Présidente urbanisme et cadre de vie - Métropole.
- Monsieur Pierre ATHANAZE, 11eme Vice-président environnement - Métropole.
- Madame Isabelle PETIOT-VASSELIN, 20eme Vice-Présidente de la Métropole (tête de liste circonscription Lyon-Est aux dernières élections métropolitaines)
- Roger BADET, Hélène BARONNIER, Christian BELLON (J'Aime Montchat)